

## bientôt... UNE MAISON DU PATRIMOINE ... à Djenné !

En mai 2008, le projet conçu il y a trois ans par le *barey ton* avec ses partenaires DJENNE PATRIMOINE et Acroterre a été retenu par la France pour un co-financement. Ce projet permettra de construire une Maison du Patrimoine à Djenné, d'ici trois ans. La subvention obtenue couvre 50 % du coût total ; les prestations gratuites fournies par les professionnels des trois associations partenaires du projet financeront 20 % du coût total du projet ; il nous reste donc encore à trouver 30 % du financement, et nous sommes déjà au travail sur ce sujet.



Ce projet vise à répondre aux principaux problèmes de l'entretien de l'architecture de Djenné par des solutions concrètes et durables.

### 1) L'entretien de l'architecture de Djenné

Les habitants de Djenné se plaignent du coût de cet entretien et adoptent des solutions qui leur paraissent plus économiques. Olivier Scherrer, constructeur spécialisé en terre, a montré que les revêtements en briques cuites ne sont pas une bonne solution : ce type de revêtement n'est pas assez durable pour que son coût soit moindre que celui du crépi traditionnel de bonne qualité.<sup>1</sup> Cette information sera diffusée.

En même temps un travail technique, associant les maçons et des ingénieurs, portera sur les moyens d'obtenir des crépis plus résistants.

Enfin, comme l'indivision empêche souvent les héritiers d'entretenir les maisons de famille, un groupe de notables de Djenné, animé par Cheick Cisse, le fils aîné de feu Ousmane Cissé, fera des propositions sur les moyens de régler ou d'atténuer les difficultés qui naissent de l'indivision.



### 2) L'adaptation de l'architecture de Djenné aux exigences actuelles des familles

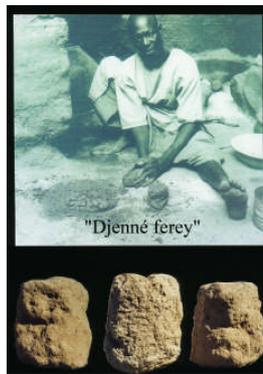
Certaines exigences des familles ne peuvent être prises en compte que par une révision du classement. Dans certaines zones, les contraintes relatives à la disposition intérieure des maisons pourraient être allégées pour permettre d'avoir des pièces plus grandes. Seul l'Etat peut agir dans ce domaine. Le présent projet ne s'attaque donc qu'à la qualité des installations d'eau et d'électricité et des enduits intérieurs.

Dans ces trois domaines, le chantier-école de la Maison du patrimoine permettra d'expérimenter, de démontrer et de vulgariser des solutions adaptées à la construction en banco tout en évitant d'acheter des céramiques au Nord et en utilisant les matériaux disponibles sur place. Par exemple, le projet prévoit d'inviter un maçon marocain pour montrer comment réaliser les enduits intérieurs dit *taddelak*. De la sorte les maçons apporteront leur contribution à l'amélioration de l'habitat à Djenné.

<sup>1</sup> Olivier Scherrer, Que coûte le recrépissage annuel des maisons de Djenné ? *DJENNE PATRIMOINE Informations*, n° 21, automne 2006, p. 12-14

### 3) Les obligations liées au classement de la ville

DJENNE PATRIMOINE a fait valoir depuis des années que le classement des villes anciennes de Djenné implique que les travaux de restauration soient faits selon la technique originale de Djenné, unique au monde, utilisant les *djenne ferey*. Le chantier-école de la Maison du Patrimoine permettra à M. Boubacar Touré de transmettre cette technique aux nouvelles générations de maçons.



### 4) La modernisation de la profession de maçon

Rien ne se fera sans les maçons de Djenné. Leur système de transmission des connaissances professionnelles est parfaitement efficace, mais il ne porte pas sur les nouvelles façons d'obtenir ou de passer des marchés. Pour faire face à l'évolution des conditions économiques et sociales de leur profession, les maçons doivent compléter leur formation : ils doivent savoir lire et compter. Le projet comporte un important programme d'alphabétisation fonctionnelle étroitement adapté aux besoins de la profession, et qui sera réalisé avec le concours du CAP de Djenné et sous le contrôle du *barey ton*.

### 5) La valorisation du patrimoine architectural aux yeux de la population de Djenné

Le patrimoine de Djenné ne sera protégé et valorisé que si la population de Djenné s'entend pour utiliser ce patrimoine avec intelligence, si se met en place une pratique effective de la démocratie locale, où les intérêts collectifs priment sur les intérêts privés. On voit bien en effet que le patrimoine de Djenné doit être protégé même contre les interventions de l'administration, qui, au mépris des engagements internationaux du Mali, a construit en ciment en plein centre de Djenné, tolère les baraques en tôle sur la place de la mosquée et continue à densifier l'occupation du sol.

Le projet comporte un important programme d'information de la population, de discussion avec les chefs de famille, à l'image de ce qui a été fait avec les maçons depuis trois ans pour définir les activités résumées ci-dessus : il en résultera de nouvelles idées pour promouvoir le patrimoine de Djenné, cette ville unique au monde, notre ville !

## LA MAISON DU PATRIMOINE A DJENNE, bientôt un nouveau chef d'œuvre des maçons, un exemple pour tous les autres métiers !

Car cette maison servira non seulement au *barey ton*, mais aussi à tous les artisans de Djenné, qui pourront s'y réunir, y organiser des activités de formation, y préparer des projets, etc. ; elle sera également ouverte au public, pour lui montrer de quoi sont capables les artisans de Djenné, et pour mettre à sa disposition une documentation écrite, photographique et vidéographique sur le patrimoine archéologique, architectural, artisanal et culturel de Djenné, et pour l'organisation des réunions, conférences et séminaires sur la protection du patrimoine ; elle sera enfin le siège de DJENNE PATRIMOINE.

### VOUS POUVEZ CONTRIBUER PERSONNELLEMENT A LA REALISATION DE CE PROJET !

**APPORTEZ-Y VOTRE "BRIQUE" ! 1 "BRIQUE" = 50 € ; 5 "BRIQUES" = 250 € ; 10 "BRIQUES" = 500 €**

(chèque à l'ordre de ACROTERRE, projet Djenné, adressé à ACROTERRE, 60 Place des Géants, 38100-Grenoble, France

ou chèque à l'ordre de DJENNE PATRIMOINE, adressé à DJENNE PATRIMOINE, 6 rue de Ceyrat, 63000-Clermont-Ferrand)

**NOUS AVONS BESOIN DE 1000 DE CES "BRIQUES"**

**VOTRE SOUTIEN DIRECT A UN PROJET D'APPUI AUX MACONS DE DJENNE !**

**UN GESTE DONT VOUS SEREZ BIENTÔT FIER !**

[www.djenne-patrimoine.asso.fr](http://www.djenne-patrimoine.asso.fr)

[djenne.patrimoine@laposte.net](mailto:djenne.patrimoine@laposte.net)

[acroterre@aol.com](mailto:acroterre@aol.com)